



N° VERT D'APPUI

aux personnes en situation
de handicap, aux aidants et
aux familles



0 800 360 360

Service & appel
gratuits



7 jours sur 7
de 7h à 21h



*La Communauté 360 est une méthode coopérative d'accompagnement.
La MDPH reste l'interlocuteur privilégié pour toute demande relative aux situations de handicap.*

La communauté 360 du Cantal intervient en complémentarité de la MDPH. Elle assure une écoute téléphonique destinée à toute personne en situation de handicap (mineure ou adulte, reconnue ou non), aux proches aidants et aux familles.

Un coordinateur travaille en lien avec la MDPH et tous les partenaires locaux pour apporter des réponses adaptées et éviter des ruptures de parcours.

3 niveaux d'intervention

Selon la situation, 3 niveaux d'intervention ont été définis au sein de la Communauté 360.

Niveau 1

Ecoute téléphonique

- Accueil
- Ecoute
- Identification des besoins
- Orientation et mise en lien avec les partenaires concernés

Niveau 2

Approfondissement de la situation

- Entretien avec la personne avec sollicitation possible de pair-aidant
- Mobilisation des acteurs de la MDPH, des professionnels et toute autre ressource nécessaires à la recherche d'une solution adaptée
- Mise en oeuvre de la réponse après accord de la personne

Niveau 3

Réponse aux demandes dites «complexes»

- Réunion de tous les partenaires pour engager une réflexion commune
- Coordination de l'ensemble des acteurs pour apporter une réponse cohérente et adaptée au parcours de vie et besoins de la personne
- Mise en oeuvre de la réponse après accord de la Personne